energho Rapport annuel 2004



1. Situation générale

La situation générale d'energho se résume comme suit:

- Les objectifs de politique énergétique du secteur public sont connus et n'ont pas changé.
- Par une procédure de consultation, le Conseil Fédéral a repoussé en octobre 2004 la décision d'introduction d'une taxe sur le CO2 et/ou d'un centime climatique . Ce report reflète un manque de signes politiques énergétiques clairs.
- La situation financière de la Confédération, des cantons et des communes reste tendue. Souvent, la participation aux coûts de l'abonnement (selon l'ancien système de financement) n'est plus possible. Avant tout, l'engagement contractuel sur 5 ans n'est plus souhaité.
- Pour la seconde fois, le soutien financier de SuisseEnergie diminue fortement.
- Lors de la Conférence de bilan du 25 juin 2004, la direction de SuisseEnergie a demandé un renforcement de son réseau de compétences (acteurs SuisseEnergie) afin de lancer l'abonnement sur le marché.
- Jusqu'alors, le réseau de compétences de SuisseEnergie n'a que peu agi pour la promotion de l'abonnement, produit phare d'energho.
- L'évaluation d'energho montre ses forces et faiblesses. A relever l'écho positif pour l'abonnement. Néanmoins, l'évaluation souligne des problèmes au niveau marketing. La vente d'abonnement doit être plus efficiente et à coût attractif. Ceci requiert une collaboration active des cantons, de SuisseEnergie et de son réseau de compétences.

Pour se conformer à cette situation, energho a procédé à d'importantes adaptations, notamment dans le secteur de l'abonnement:

- Adaptation du modèle financier (présenté à la Conférence des Directeurs à l'énergie EnDK durant l'été 2004)
- Développement de ses moyens d'actions sur le marché en y intégrant un règlement d'indemnisation pour son processus de vente d'abonnements.

Résumé: Définition et réalisation des objectifs

2.1 Objectifs généraux

En raison de la situation initiale, energho n'a pas pu atteindre tous les objectifs fixés pour l'année 2004. Il en résulte du retard au niveau des ventes d'abonnements.

Fin 2003 montrait déjà cette évolution générale d'energho. Des actions pour y remédier étaient ainsi prévues dans la planification annuelle 2004. Elles ont toutes été mises en oeuvre en 2004, ce qui permet d'entrevoir l'année 2005 de manière positive.

Seule une collaboration active des cantons, de SuisseEnergie et de son réseau de partenaires permettrait d'atteindre les objectifs. Le succès de l'abonnement et le nombre de ventes exigé ne peuvent être obtenus qu'avec l'appui d'acteurs déjà introduits auprès du public visé.

Les démarches suivantes ont été effectués afin de parvenir à cette collaboration:

- Règlement d'indemnisation pour la vente d'abonnements destiné à tous les partenaires d'energho
- Simplification du système de financement d'abonnement
- Présentation de bons exemples et d'une documentation de vente

Le concept d'energho ne peut pas se réduire à l'abonnement. Celui-ci doit être le premier pas vers une implantation durable et à long terme auprès des exploitants de bâtiments.

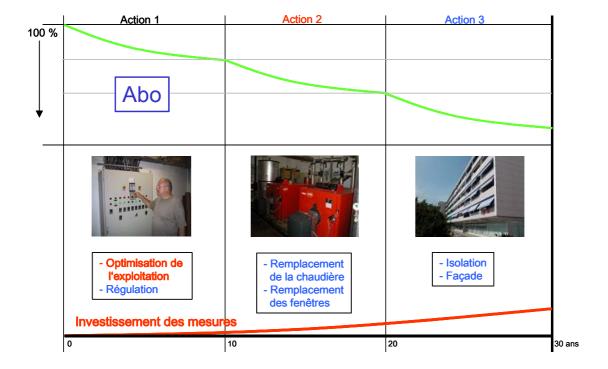


Image: actions pour la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments existants

Ces dernière années, energho a mis en oeuvre des actions à succès en matière d'exploitation globale du bâtiment.

- Symposium Légionelles (2002)
- Symposium "architecture durable" (2003)
- Manifestation "management des ressources" (2004)
- energhostat
- Séminaires à thème spécifique dans le domaine exploitation et assainissement (offre en cours)

Face à la situation financière tendue, energho se concentre désormais sur les secteurs suivants:

- energhostat, en collaboration avec les cantons et les offices de la Confédération
- Séminaires à thème spécifique, offre de collaboration avec les services à l'énergie faisant partie de la campagne bâtiments "Bau-Schlau" de SuisseEnergie

Le résultat des abonnements conclus débouche sur des chiffres probants: durant l'année 2004, l'efficience énergétique de 62 abonnements (au minimum un an de contrat) a pu être démontrée. Dans l'ensemble, ces 62 abonnements ont permis d'économiser 12'671MWh d'énergie (chaleur + électrique). **Cette économie s'élève à 1.1 Mio. CHF, ou CHF 18'000.- par abonnement.**

2.2 Objectifs et résultats 2004

2.2.1 Abonnements

Objectif cible fin 2004: 190 Abos vendus avec couverture de 60% des cantons.

	Objectif	Atteinte des objectifs	%- Atteinte des
		dans l'absolu	objectifs
Nombre d'Abos	190	140	74%
Couverture cantons	60%	20 cantons	128%

2.2.2 Séminaires

Objectif cible fin 2004: 950 participants.

	Objectif	Atteinte des objectifs dans l'absolu	%- Atteinte des objectifs
Nombre de participations	950	1126	118%

2.2.3 energhostat

Objectif cible fin 2004: Les données de bâtiments de 7 cantons ont été introduites dans energhostat.

	Objectif	Atteinte des objectifs dans l'absolu	%- Atteinte des objectifs
Nombre de cantons	7	7	100%
Nombre d'offices	-	2	200%
Fédéraux			
Total	7	9	128%

2.3 SuisseEnergie: évaluation d'energho

Sur demande de SuisseEnergie, l'évaluation d'energho s'est effectuée durant la première partie de l'année 2004. Les éléments suivants en ressortent:

- 1. L'idée de base d'energhostat est bien reçue par les cantons intéressés. Toutefois, un grand investissement pour la mise à disposition des données fait défaut.
- 2. L'abonnement est bien adapté aux besoins du client et est apprécié par les partenaires d'abonnement. Le produit est rentable. De l'avis des clients existants comme de ceux qui ont décliné notre offre, le rapport qualité/prix de l'abonnement ne soulève pas de remarques.
- 3. En marge d'un environnement difficile, les raisons du faible écoulement d'abonnements sont essentiellement à chercher au niveau de l'atteinte du marché.

Les recommandations suivantes ont été faites à energho:

 Atteinte du marché: la focalisation sur les groupes cibles choisis et bureaux d'ingénieurs privés doit d'avantage permettre de s'imposer sur le marché.
 En 2004, energho a réagi à ce besoin en créant un règlement d'indemnisation pour la vente d'abonnement impliquant les moyens de marché en question.

- L'amélioration du secteur marketing a débuté (définition des priorités des groupes cibles et personnes de contact).
- Résoudre le problème de financement de l'abonnement: ce ne sont pas uniquement les possibilités d'un financement complémentaire (centime climatique) qui doivent être à l'étude, mais également l'adaptation du modèle de subvention.

 Durant l'été 2004, energho a présenté le nouveau modèle de financement à l'EnDK. Un premier abo ajusté à ce modèle à vu le jour durant 2004.

Pour répondre aux recommandations à venir, energho présentera un nouveau concept de communication durant la première partie de 2005.

3. Activités

3.1 Membres

Les cantons de Berne et Soleure ont adhéré au statut de membre energho en 2004.

Une première commune extérieure à la Suisse, Triesen du Fürstentum, Lichtenstein a adhéré au statut de membre energho en 2004.

Durant la seconde partie 2004, Swisscom a déposé sa demande d'adhésion.

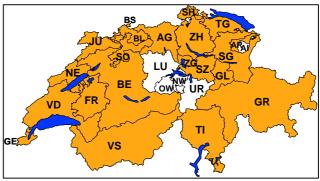


Image: cantons membres

3.2 Abonnement

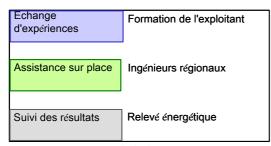
3.2.1 Les bâtiments existants : un potentiel d'économies existant

Dans le cadre de ses activités destinées aux institutions publiques, energho a fixé une priorité dans le management de l'énergie. Dans ce secteur, on a évalué un potentiel de CHF 200 mio par année.

En 2000, energho a lancé le principe de l'abonnement, contrat de management de l'énergie qui garantit 10% d'économies en 5 ans.

3.2.2 Prestations de l'abonnement

L'Abonnement se base sur un ensemble de prestations comprenant 3 éléments:



dans le nouveau modèle de financement. L'évaluation d'energho confirme cette action.

Ces principes de base restent inchangés

Image: Prestations de l'abonnement.

Important: Les résultats d'abonnement s'obtiennent sans investissements. L'équipement technique existant est exploité plus efficacement, c'est-à-dire que tous les paramètres de réglage et de conduite sont adaptés aux besoins réels.

Les investissements pour l'installation et l'enveloppe du bâtiment débouchent sur des économies supplémentaires.



Image: exemple d'économies réalisées avec l'abonnement après deux ans de contrat

3.2.3 Clé de financement de l'abonnement

Les coûts de l'abonnement sont compris dans une prime annuelle, établie en fonction du type de bâtiment et de sa grandeur. energho et ses partenaires récoltent une part des économies réalisées.

La clé de financement, mise en place avec l'office fédéral et les cantons durant à la période d'E2000, montre aujourd'hui clairement ses limites.

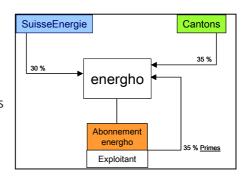


Image: clé de financement, en vigueur jusqu'à fin 2004.

- Réduction du budget de SuisseEnergie: dès 200 abonnements, plus de 50% de la part de SuisseEnergie serait assujettie à l'abonnement et le développement d'energho s'en verrait restreint
- Budget secteur public: en raison de finances limitées, les services à l'énergie ne préfèrent pas engager leurs moyens sur 5 ans. Ils préfèrent la solution d'une subvention unique de départ pour chaque abonnement. Il s'agirait d'une prime plus élevée mais correspondant à leurs moyens.
- L'exploitant du bâtiment en profite au mieux mais s'acquitte seulement d'une part brute des coûts. Le principe de causalité est trop peu appliqué.

Face à ces aspects, energho a développé un nouveau système de financement fondé sur sa planification annuelle 2004: la prime d'abonnement n'est plus sujette à une répartition Confédération-canton-bâtiment. Il ne reste ainsi plus qu'une prime d'abonnement à charge de l'exploitant, correspondant à environ 70% des anciennes primes (100%).

La prime d'abonnement était établie de façon à ce que le système d'abonnement s'auto-finance à partir d'environ 500 Abos. Les moyens financiers actuellement à disposition ne permettent toutefois pas d'atteindre le chiffre de 500 selon l'ancien modèle.

La nouvelle prime d'abonnement ne couvre plus que les coûts directs de l'abonnement découlant de la conclusion d'un contrat. Cependant, elle ne financement pas un développement du système. En clair, le coûts de structure de base, de création et de promotion du marché ainsi que le développement du système (séminaires, nouvelles techniques d'optimisation et aides de travail y relatives...) sont assurés par SuisseEnergie. Ceci amène aux conclusions suivantes:

- 1. Le nombre maximal d'abonnement possible n'est pas bridé par une limitation du budget de SuisseEnergie et des cantons.
- 2. Le développement du système energho et l'augmentation du nombre d'abos dépend de l'apport de SuisseEnergie à energho et du montant de la subvention annuelle cantonale de départ.
- 3. En cas de réduction de l'apport de SuisseEnergie, la continuation des abos conclus est assurée financièrement.

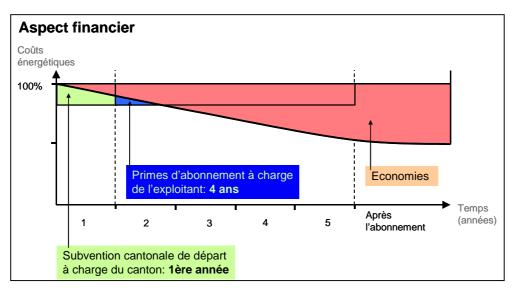


Image: concept de base du financement de l'abonnement dès 2004

energho se crée ainsi une base solide dans le réseau de compétences de SuisseEnergie. Ce fondement permet une prolongation marquée des effets à condition que le réseau de compétences, sous la direction du programme SuisseEnergie, tienne son rôle:

- energho propose sa plate-forme de communication et met en place son contact clientèle direct pour la vente d'abonnements.
- les cantons fixent des objectifs clairs pour leurs bâtiments et les imposent à leurs exploitants.

 SuisseEnergie pour les communes tient un rôle actif dans le domaine des bâtiments communaux (selon feuille de stratégie SuisseEnergie de 2000, Conférence du bilan 2004, divers accord avec direction du programme SuisseEnergie, SuisseEnergie pour les communes et energho).

Le bâtiment s'acquittera d'une prime plus élevée dans le nouveau système de financement. Pour qu'aucune augmentation budgétaire ne lui soit nécessaire mis à part une réalisation rapide des premières mesures d'économies, une subvention cantonale de départ durant la première année du contrat est essentielle.

Dans le cantons pour lesquels aucune subvention de départ n'est prévue, le bâtiment concerné paie les coûts totaux sur 5 ans. Ici, une facture des coûts sur 5 ans montre toujours une économie élevée de l'action.

Au cas d'une introduction du centime climatique, la subvention de départ serait simplifiée et poursuivie. Le nouveau modèle de financement serait parfaitement applicable et porteur lors d'une tel dénouement.

3.2.4 Nombre d'abonnements

Le succès et la nécessité de l'abonnement a pu à nouveau être clairement démontrée. Les résultats obtenus parlent d'eux-mêmes. Cette évidence est relevée par l'évaluation d'energho.

L'objectif pour fin 2004 a été fixé à 190 abonnements. Avec 140 abonnements conclus, ce chiffre n'est de loin pas atteint.

Abos	2001	2002	2003	2004
Objectif: nombre d'abos cumulés	27	140	140	190
Etat à la fin de l'année	15	32	89	140
Atteinte de objectifs	55%	23%	64%	74%

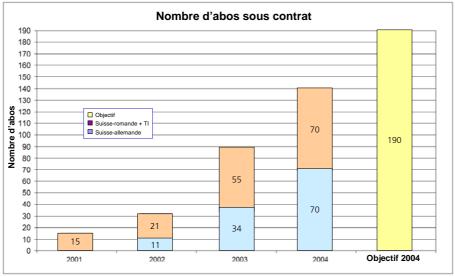
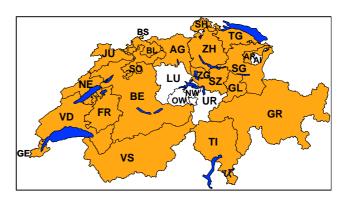


Image: évolution des abonnements sous contrat

57 abonnements ont été conclus dans l'année 2003 contre 51 abonnements en 2004 pour un total de 140 abonnements à fin 2004. Ceci signifie un stagnation des ventes, à laquelle on peut imputer les raisons suivantes:

- Réduction du budget energho et des cantons, comme également auprès des clients potentiels d'abonnement. Comme les coûts d'énergie ne correspondent qu'à 2 à 3% du budget global d'une institution publique, les directions ne fixent pas leurs priorités dans l'utilisation efficiente de l'énergie. La problématique de l'énergie perdant ainsi en importance, la demande d'augmentation de l'efficience énergétique n'a plus raison d'être. Dans ce contexte politique et sociologique, la vente d'abonnement s'avère toujours plus exigeante.
- Les décisions politiques sont en souffrance (Programme d'économie de la Confédération, émissions de CO2 et Centime climatique).
- A fin 2004, il a pu être convenu avec SuisseEnergie et les communes que ces dernières vendent au minimum 10 abonnements par le biais de leur réseau. L'AenEc a décliné pareille collaboration.

image: cantons avec lieux d'abonnement



	Bâtiments					Subvention
Canton	Hôpitaux, EMS	Canton	Commune	Confédération	Total abos	Subvention cantonale
AG	12	1	2		15	15
Al					0	-
AR					0	-
BE	16	1	2		19	19
BL	1				1	1
BS	3				3	3
FR	22	1	1		24	24
GE			2		2	2
GL	1				1	1
GR	2		1		3	=
JU					0	-
LU	1				1	1
NE		2			2	2
NW					0	-
ow			1		1	-
SG					0	=
SH	1				1	1
SO	1				1	1
SZ		1			1	1
TG	4				4	1
TI	1	1			2	-
UR					0	-
VD	28	4	1	2	35	33
VS			1		1	1
ZG	1	1	3		5	4
ZH	13	1		4	18	13
Total	107	13	14	6	140	123

Dans ce tableau, les hôpitaux et EMS se comptent séparément. Pour de nombreux cas, il est difficile d'intégrer cette catégorie de bâtiments à celle des bâtiments cantonaux ou communaux.

Les différences entre cantons sont éloquentes. C'est également le cas entre les différents secteurs de bâtiments, aussi bien de la Confédération, des cantons ou des communes. De même, on remarque une concentration au niveau des EMS et hôpitaux. Ceci peut être attribué à la structure de décision simple et aux intérêts propres de ces institutions. Il s'agit ici d'une typologie de bâtiments possédant leurs propres services techniques.

Le tableau montre que les objectifs ont pu être atteints dans les cantons activement concernés par la vente d'abos.

3.2.5 Efficience énergétique 2004

Efficience énergétique de l'abonnement (min. un an après conclusion); état fin 2004:

	Consommation énergétique [MWh ou m3]					Primes d'abo [CHF]		
	Chaleur		Electri	ctrique Eau				
	Référence	Eco	Référence	Eco	Référence	Eco	Canton	Immeubles
2002	48'484	2'290	54'629	947	414'977	6'516	27'755	27'755
2003	75'683	4'658	71'306	1'164	573'819	13'692	61'180	86'430
2004	116'108	10'634	88'674	2'037	580'001	54'649	198'452	164'022
		9.2%		2.3%		9.4%		

Les valeurs de 62 abos ont été saisies dans ce tableau (2003: 30 abos). Pour les abonnements avec au minimum une année complète de contrats, ce chiffre correspond quasiment au double par rapport à l'année précédente. Les abonnements de moins d'une année de contrat ne sont pas mentionnés dans ce tableau, même si ceux-ci font déjà l'objet d'économies ayant déjà pu être obtenues. De même, pour l'abo base, on ne tient pas compte d'un changement de la grandeur du bâtiment ou de l'exploitation. Ce style de correction aurait eu une influence positive sur les valeurs définies, mais il n'est possible qu'au moyen d'un travail considérable.

L'économie moyenne se monte à 9.2% pour la chaleur (2003: 6.2%) et 2.3% pour l'électricité (2003: 1.6%). La chaleur et l'électricité réunies permettent d'atteindre 6.2 % d'économie en moyenne (2003: 4%). Ce résultat est fort convaincant compte tenu du nombre important de contrat d'abonnements d'un an seulement. A relever que malgré l'accroissement d'abonnements d'un an de contrat, le pourcentage et les économies dans l'absolu augmentent. Ceci démontre clairement que l'objectif de min. 10% d'économies est réalisable.

Le coût (primes d'abonnement, parts canton et bâtiment) par kWh économisé n'est que de CHF 0.0286.

Dans l'ensemble, ces 62 abonnements ont permis d'économiser 12'671MWh d'énergie (chaleur + électrique). **Cette économie s'élève à 1.1 Mio. CHF, ou CHF 18'000.- par abonnement.** (chaleur 0.07 CHF/kWh, électrique 0.18 CHF/kWh).

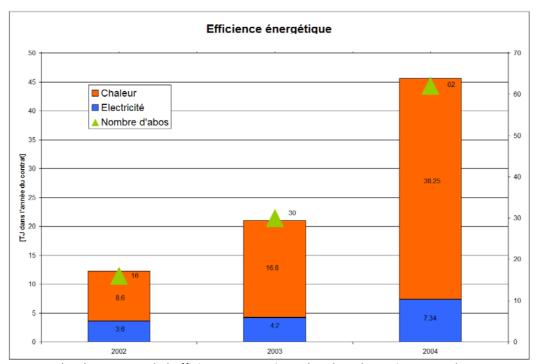


Image: développement de l'efficience énergétique des abos d'au min. un an de contrat.

3.2.6 Ingénieurs abo

energho a développé son propre système d'accréditation de bureaux d'ingénieurs spécialistes en matière d'optimisation énergétique. Pour figurer sur la liste des bureaux accrédités, le candidat fournit deux exemples de réalisation d'optimisation (B.O.).

L'accréditation des spécialistes en optimisation a pris de réjouissantes proportions: le nombre de bureaux accrédités a dépassé 50 bureaux. energho dispose ainsi d'un nombre suffisant de spécialistes en optimisation pour ses abonnements.

Une accréditation renforcée est indispensable dans les endroits où des lacunes géographiques subsistent. Aussi, le nombre d'ingénieurs accrédités devrait suivre la proportion de nouveaux abonnements conclus, le surnombre pouvant créer un engorgement.

	2002	2003	2004
Accréditations	13	32	11
Cumulé	13	45	56

Le canton de Genève est consciente de l'importance d'une liste de bureaux d'ingénieurs avec expérience justifiée en matière de management de l'énergie (liste qualitative et neutre). Afin de donner des audits d'économie énergétique auprès des gros consommateurs du canton, un fond se rapportant à la nouvelle structure tarifaire a été créé par l'intermédiaire des SIG (Services industriels de Genève). Ces audits seront réservés aux bureaux pouvant prouver leur expérience par le biais d'energho.

3.2.7 Envoi des températures hebdomadaires moyennes

Une représentation basée sur les températures extérieures est nécessaire au contrôle hebdomadaire de la consommation énergétique. Pour cette représentation, energho a développé un outil Excel, présenté lors de séminaires à cet effet. Les températures extérieures sont relevées par les stations SMA, puis ajustées selon les spécificités du lieu du bâtiment avec Meteonorm. Ces températures sont envoyées (par e-mail ou fax) chaque semaine à tous les clients. Cette prestation, comprise dans l'Abo, est également proposée à d'autres partenaires (privés ou publics).

3.2.8 Aperçu des activités, effets et couverture de marché

Activités, efficience et couverture de marché Abonnement		Total CH	Suisse allemande	Romandie et Tessin
Couverture de marché				
Nombre d'offices fédéraux avec abo	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	2 2 3	1 1 1	1 1 2
Nombre de cantons avec abo Atteinte des buts 2004	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004 Objectif 2004	5 15 20 16 125%	2 9 14	3 6 6
Nombre d'abonnements				
Abonnements Offices fédéraux	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	4 4 6	3 3 4	1 1 2
Abonnements cantons- / bâtiments communaux	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	28 85 134	8 30 66	20 55 68
Total abonnements	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004 Objectif 2004	32 89 140 190	11 33 70	21 56 70
Atteinte des buts 2004		74%		
Effets énergétiques Abonnements avec effets énergétiques justifiés (Abos de min. un an de contrat) Nombre d'Abos	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	16 30 62	0 6 20	16 24 42
Effets énergétiques: Electricité [TJ]	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	3.6 4.2 7.3	0 0.3 1.1	3.6 3.9 6.2
Effets énergétiques: Chaleur [TJ]	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	8.6 16.8 38.3	0 1.7 10.4	8.6 15.1 27.9
Abo-ingénieurs accrédités	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	13 45 56	12 38 41	1 7 15

3.3 Séminaires (Formation continue, échange d'informations, journées à thème)

3.3.1 Situation initiale

L'offre d'energho se base sur les trois secteurs suivants:

- Sensibilisation
- Optimisation de l'exploitation et assainissement
- Exploitation globale du bâtiment

Séminaires d'information pour sensibilisation sur la question de l'énergie:

Dans le domaine de l'énergie, il est fondamental de planifier durablement et à long terme. Pour y parvenir, le secteur de marché doit être sensibilisé à la question de l'énergie et de ses coûts et connaître les mesures justes à mettre en oeuvre.

energho a été active dans les domaines suivants:

- Séminaires d'information dans les secteurs et régions ciblés du marché, rencontres avec services cantonaux à l'énergie.
- Participation active à des conférences, stands aux manifestations
 - Habitat & Jardin à Lausanne
 - WOHGA à Zug
 - Energie Cités à Martigny
 - Journée de l'énergie au Tessin (Mendrisio)
 - Journée de l'énergie (Delémont)
- Conférences de presse



Image: journée de l'énergie à Lutry

Dans ce domaine, les moyens suivants ont été engagés:

- Publication de l'organe de l'association (tirage 4000 exemplaires)
- Articles dans revues spécialisées du marché ciblé (p.ex. Faktor)

3.3.2 AG avec manifestation d'information

En marge de l'assemblée générale du 4 juin 2004 à Berne, une manifestation avec pour thème "Management des ressources et de l'énergie" a permis de porter un autre regard sur l'optimisation de l'exploitation. Titre des exposés: "taxe CO2 et/ou centime climatique", "management des ressources dans le secteur de la santé", "objectifs et utilité d'une communauté d'intérêts dans les hôpitaux", "acquisition durable dans le secteur de la santé et des soins" et "problèmes lors de la transformation d'un hôpital – premières expériences d'abonnement energho".

3.3.3 Conférences de presse

Deux fois, energho a mis sur pied une remise de certificats à laquelle la presse était invitée.

Date et jour	Certificats	Certificats,
	abos	ingénieurs
		accrédités
04.06.04, Berne	11	12
24.09.04, Lausanne	33	2



Image: le directeur de l'hôpital félicite son service technique lors de la remise de certificats

3.3.4 Séminaire ingénieurs abo

energho a organisé une rencontre regroupant les ingénieurs abo accrédités dans le but de les familiariser à son système. L'échange régulier d'expériences permet à energho d'améliorer son concept.

3.3.5 Séminaires pour services techniques

Situation initiale

Longtemps, dans le secteur public, la sécurité et le confort étaient une priorité. Depuis quelques années, on met en plus l'accent sur les économies d'énergie. Les services techniques, face à ce nouveau défi, peuvent compter sur energho pour les soutenir et leur proposer un transfert de connaissances couvrant tout le secteur du management de l'énergie.

Il est crucial de savoir consommer l'énergie à bon escient. Pour appuyer le service technique dans le management de l'énergie, energho offre un programme complet de formation, comprenant des cours et séminaires spécialement adaptés aux domaines techniques du fonctionnement des installations.

Cours de base, séminaires et échange

L'offre de formation d'energho se compose d'un cours de base, de séminaires et d'une plate-forme d'échange d'expériences. Le cours de base permet au service technique d'approfondir ses connaissances en matière de management de l'énergie, alors que les séminaires traitent de thèmes spécifiques bien définis. Ces séminaires se donnent à plusieurs niveaux, adaptés aux connaissances de base de chacun et à la complexité du bâtiment. Régulièrement, des rencontres d'échange d'expériences sont organisées.

L'offre de cours a été encore complétée: étendu aux trois langues F/A/I, elle inclut de nouveaux sujets. Pour le bon déroulement des "cours concierges", energho a du se coordonner avec SuisseEnergie. Sur demande de l'association des concierges de Suisse-Centrale, energho a donné son premier cours dans ce domaine en septembre. "Der Heizkompass" a été distribué en tant que

support de cours. Emanant de cantons, plusieurs demandes d'étendre l'offre de formation de concierges à tous les secteurs HLKSE sont actuellement à l'étude. De fait, au moyen de la vente d'abonnements pour bâtiments techniques et de petite taille, energho souhaite adresser son offre au secteur "concierges".

Résumé de l'offre de séminaires pour services techniques (état 31.12.04):

	allemand	français	italien
Introduction au management de l'énergie (1/2 jour)	nouveau 2004	-	-
Cours de base management de l'énergie (2 jours)	oui	oui	nouveau 2004
Suivi hebdomadaire des consommations	oui	oui	
Production de chaleur	nouveau 2004	oui	
Energie Solaire: eau chaude sanitaire		oui	
Courbes de chauffe	oui	oui	
Nouveau dimensionnement des pompes de chauffage	oui	oui	
Ventilation générale	oui	nouveau 2004	
Ventilation: optimisation de consommation électrique	oui	oui	nouveau 2004
Gestion centralisée des pompes et ventilation	nouveau 2004		
Climatisation, installations de froid		oui	
Froid commercial		oui	
Eclairage	oui		
Facteur de coûts/énergie	nouveau 2004		

3.3.6 Aperçu des activités, effets et couverture du marché

Activités, effets et couverture du marché: Manifestations		Total CH	Suisse- allemande	Romandie et Tessin
Thèmes				
Journées d'information	résulat 2003	9	6	3
	résulat 2004	13	7	6
Conférences de presse	résulat 2003	2	1	1
	résulat 2004	2	1	1
Journées à thème spécifique	résulat 2003	2		
	résulat 2004	0		
Séminaires pour service technique	résulat 2003	15	6	9
	résulat 2004	18	7	11
Thèmes: total	résulat 2003	28		
	résulat 2004	33		

N. I. II()				
Nombre d'évènements organisés				
Journées d'information	résulat 2003	11	6	5
	résulat 2004	20	14	6
Conférences de presse	résulat 2003	3	2	1
	résulat 2004	2	1	1
Journées à thème spécifique	résulat 2003	2		
	résulat 2004	0		
Séminaires pour service technique	résulat 2003	21	9	12
	résulat 2004	38	15	23
Evènements: total	résulat 2003	37		
	résulat 2004	60		
Nombre de participants				
Journées d'information	résulat 2003	374	189	185
Journees a information	résulat 2003 résulat 2004	624	242	382
C	résulat 2004 résulat 2003	624 85	40	382 45
Conférences de presse		85 94		_
L	résulat 2004		46	48
Journées à thème spécifique	résulat 2003	257		
	résulat 2004	0		
Séminaires pour service technique	résulat 2003	223	105	118
	résulat 2004	408	210	198
Participants: total	résulat 2003	939		
	résulat 2004	1126		
	objectif 2004	950		
Atteinte des objectifs 2004		118%		
Séminaires pour service technique				
Thèmes allemand, français et/ou italien				
	résulat 2003	10		
	résulat 2004	14		
	Objectif 2004	8		
Atteinte des objectifs 2004	-	175%		
Evènements allemand, français et/ou				
italien	résulat 2003	21	9	12
	résulat 2004	38	15	23
	objectif 2004	29	. 5	_5
Atteinte des objectifs 2004	38jeeu 2004	131%		

3.4 Modèle statistique energhostat

3.4.1 Situation initiale

energhostat est un programme d'aide à la décision des pouvoirs publics. Son objectif est de leur fournir un certain nombre d'outils qui permettent d'effectuer une sélection des bâtiments qui offrent les potentiels d'économies d'énergie les plus favorables.

L'évaluation de l'efficacité énergétique des bâtiments nécessite en général un examen approfondi des bâtiments. Cependant, le nombre de bâtiments étant très grand, une visite de chacun d'eux serait, dans un premier temps, trop onéreuse. L'efficacité énergétique doit donc être évaluée de façon simple afin d'opérer une première sélection des bâtiments dont le potentiel est important.

Le principe est simple : la consommation est analysée en fonction des tailles caractéristiques (nombre d'élèves, employés, etc.) et des surfaces des bâtiments. Suivant la consommation pour une taille ou une surface donnée, on peut supposer qu'un bâtiment possède un certain potentiel d'économie. Cependant, cette analyse n'est pas suffisante. Il s'agit d'évaluer ultérieurement si des caractéristiques particulières du bâtiment pourraient expliquer une consommation élevée. C'est la raison pour laquelle non seulement les données de consommation sont nécessaires, mais tout autre renseignement sur le type de bâtiment et ses fonctions sont importants. Par exemple, la présence de piscine, restaurant, etc. modifie considérablement la signature énergétique du bâtiment.

Les bâtiments sont d'abord classés selon une typologie proche de celle de la norme SIA 380/1. La base de la qualification énergétique proposée par energhostat est l'utilisation des tailles spécifiques, qui montre que la consommation est proportionnelle à cette taille. La proportionnalité de la surface et de la consommation ne se vérifie pas toujours. Ainsi les données de base sont les tailles spécifiques, les surfaces et les consommations pour les différents agents (mazout, électricité, etc.). Afin de pouvoir analyser plus en détail les résultats, d'autres données qui caractérisent le bâtiment lui-même sont demandées. Cependant, ces informations sont restreintes.

3.4.2 Constatation

La forme des données des bâtiments disponibles varie fortement. Une étroite collaboration avec les partenaires est indispensable pour récolter les données nécessaires. Dans ce but, une procédure précise et par étape s'avère fondamentale.

Les données de plus de 1'400 bâtiments introduites dans le modèle statistique ont permis les premières représentations.

Le modèle statistique démontre une nouvelle constatation:

Une optimisation de l'exploitation orientée vers l'abonnement permet d'économiser 10% d'énergie sur l'ensemble d'un parc de bâtiments grâce à l'intervention sur 15% des objets.

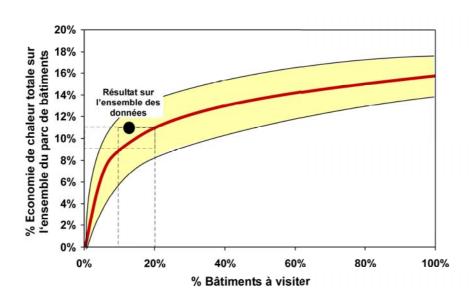
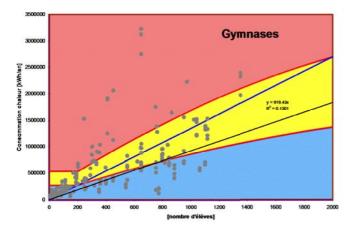


Image: économie de consommation d'énergie chaleur globale d'un parc de bâtiments à partir du nombre de ses bâtiments optimisés.

Pour atteindre ce résultat, il est capital d'agir sur les bons bâtiments. Pour sélectionner ces bâtiments, energhostat s'avère être l'instrument idéal.

Les résultats et graphiques tirés des comparaisons par catégorie de bâtiment ont été publiées dans un rapport intermédiaire. Ci-dessous deux graphiques représentatifs:



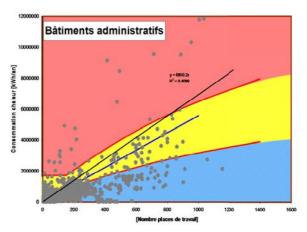


Image: bâtiments administratifs

3.4.3 Travaux 2004

Le relevé des données dans les cantons et offices fédéraux ont fait l'objet d'une profonde réflexion lors d'entretiens auprès de tous les intéressés.

Suite à ces séances, les adaptations nécessaires ont été appliqués à la banque de données et aux instruments de saisie mis à disposition par energho. Le 19 novembre 2004, energho a exposé les résultats des premiers graphiques aux intéressés. Ces résultats ont été publiés dans un rapport intermédiaire en allemand et français. Toujours lors de cette séance, une première représentation standardisée d'un partenaire a été présenté et commenté.

Ce document sera réalisé pour chaque canton et office fédéral ayant mis à disposition des données.

Travaux 2004:

Image: écoles

- Séances de travail auprès de tous les intéressés cantonaux et fédéraux
- Séances de coordination le 7.5.04 et 19.11.04 avec tous les intéressés
- Adaptations de la banque de données et des instruments de saisie
- Rapport intermédiaire en allemand et français
- Représentation standardisée

Image: aperçu des données traitées

Partenaires	Bâtiments			Typologie				
	Daten	Nombre	Surface	Taille carctéristique	Ecoles	Bâtiments administratifs	Habitations	Universités
Offices fédéraux								
BBL	2	478	478		4	75	154	
WSL	1	3						
Canton								
BS	2	450	450	99	115			
GE	3							
GL	1	17	17	17	2	6	7	
NE	1	52	52		8	11	4	7
SG	3							
SZ	1	7	6	6	5	1		
VD	2	226	226	92	117	35	4	14
ZG	2	31	25	11	8	8	5	
ZH	2	59	59		43	16	, and the second	The state of the s
TI								
Total		1323	1313	225	302	152	174	21

Italic = approx.

1 2003

2 Mars-avril 2004

3 Pas encore obtenus

3.4.4 Aperçu des activités, effets et couverture du marché

activités, effets et couverture du marché: energhostat		Total CH	Suisse- allemande	Suisse- romande +TI
Collaboration Nombre d'offices fédéraux Nombre de cantons	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004 Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004	0 2 2 0 10 10	6	4 4
Enregistrement des données Nombre d'offices fédéraux Nombre de cantons Nombre d'offices fédéraux et de cantons Atteinte d'objectifs 2004	Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004 Résultat 2002 Résultat 2004 Résultat 2004 Résultat 2002 Résultat 2003 Résultat 2004 objectif 2004	0 2 2 0 4 7 0 6 9 7 128%	3 5	1 2

3.5 Grands consommateurs de la Confédération

Dans le cadre de ses objectifs, SuisseEnergie a donné pour mission additionnelle à energho de coordonner les activités des grands consommateurs de la Confédération (OFCM, CFF, La Poste, EPF, DDPS). Les travaux de ce suivi sont le suivants:

- Elaboration du rapport annuel du groupe grands consommateurs de la Confédération (par grand consommateur de la Confédération: objectifs travaux données annuelles).
- Organisation de la conférence sectorielle avec présentation des travaux de chaque grand consommateurs de la Confédération
- Diffusion constante d'information aux grands consommateurs de la Confédération
- Réponses à la demande des grands consommateurs de la Confédération

Les travaux relatifs à 2004 sont représentés dans un rapport annuel séparé.

3.6 Marketing et communication

3.6.1 Situation et évaluation d'energho

Le nombre d'abos vendus a atteint le nombre de 140 en 2004. Le produit convaincant qu'est l'abonnement permet d'attester une progession dans ce domaine.

En 2004, energho a été soumise à une évaluation, qui relève que l'association doit progresser dans les domaines marketing et communication.

Suite aux recommandations, ont été entrepris les travaux conceptuels de marketing suivants:

- Analyse approfondie des groupes cibles "décideurs", "investisseurs" et "influenceurs" ainsi que de leurs contacts auprès des cantons et communes
- Analyse des départements immobiliers dans les grandes communes Suisses
- Analyse approfondie des groupes cibles et acquisition d'adresse des exploitants de bâtiments du secteur public

3.6.2 Actions mises en oeuvre en 2004

Activité de communication

La communication a permis de mettre à profit les éléments suivants:

- Communication globale (avec étendue aux groupes cibles) pour amplification du degré des connaissances
- Activité des groupes cibles et multiplicateurs pour:
 - Vendre des produits et prestations
 - Acquérir de nouveaux clients
 - Transférer le management et les connaissances spécifiques
- Information aux partenaires (comme l'OFEN) sur l'état et les résultat des travaux

Actions et mesures mises en oeuvre

Travaux publics et relations publiques

- 2 conférences de presse avec remise de certificats aux clients d'abonnements à Berne et Lausanne
- 1 assemblée générale avec manifestation
- Participation aux journées de l'énergie, expositions, comme WOHGA ou Energie Cités à Martigny
- Séminaires d'information

Médias imprimés et documentation

- Flash no. 6 "management des ressources un nouveau défi" (parution 4000 ex.)
- 3 articles dans journaux spécialisés du marché ciblé
- Documentation avec 4 bons exemples

3.6.3 Liste de documents disponibles d'energho

Ci-dessous la liste de toute la documentation d'energho:

- Ligne directrice
- La nouvelle efficience énergétique
- Une association au service des bâtiments publics
- energhostat votre tableau de bord énergétique

- Abonnement pour l'optimisation énergétique
- Bon exemple "EMS du Gibloux"
- energho technique: Installations d'eau chaude avec câbles électriques auto-régulants
- energhoflash 1
- energhoflash 2: Emissons de CO2
- energhoflash 3: Légionelles
- energhoflash 4: Conférence de presse, Abo, energhostat, Résultats, Formation continue
- energhoflash 5: Symposium d'architecture durable
- energhoflash 6: Management des ressources un nouveau défi
- Calendrier des cours et séminaires
- Liste des ingénieurs accrédités

Les documents distribués lors des cours et séminaires ne sont pas mentionnées dans la liste ci-dessus.

3.7 Collaboration avec l'OFEN et les cantons

energho collabore avec l'OFEN par correspondance et par contacts téléphoniques. Régulièrement, des séances d'information périodiques sont organisées avec Madame Nicole Zimmermann, représentant l'OFEN.

La collaboration avec les cantons s'effectue par l'intermédiaire des représentants cantonaux membres du comité energho. energho est régulièrement présente lors de conférences, régionales comme nationales, des services de l'énergie et des maîtres d'ouvrage cantonaux.

3.8 Comité et direction energho

L'assemblée des membres energho a eu lieu le 4 juin 2004 à Berne. Le comité s'est rencontré lors de 2 séances, alors que la direction s'est réunie à 7 reprises.

La direction d'energho se constitue de la manière suivante : Pierre Chuard, Christoph Brun, Peter Kähr, Gilbert Schnyder et Eric Albers.

4. Horizon

Les travaux 2005 doivent d'avantage se concentrer sur le renforcement de la vente d'abonnements. Pour ce faire, les recommandations de l'évaluation de SuisseEnergie seront mises en application.

4.1 Objectif 2005

Abonnements: 100 nouveaux abonnements seront conclus. La vente par le biais de partenaires externes représente le 10-40% de ce chiffre.

Manifestations: 700 participants seront sensiblisés à la question énergétique ou formés de manière approfondie.

energhostat: les données de bâtiments de 7 partenaires seront introduites, représentées de manière standardisée dans le modèle et exploitées.

5. Association et adresses

5.1 Membres

Les membres de l'association sont des consommateurs d'ordre public ou d'économie mixte et sont intéressés par l'accomplissement de l'association (liste des membres en annexe).

5.2 Comité

Kanton / canton	Name / Nom	Vorname / Prénom		Institution	Ort / Lieu	
VD	Vuilleumier	René	Präsident / Président	Administration cantonale - Service Environnement et Energie	Lausanne	
JU	Anker	Peter		Hôpital régional	Delémont	
VD	Colomb	Henri		EPFL	Lausanne	
VD	De Wolff	François		Canton de Vaud	Lausanne	
TI	Fontana	Mitka		Republica e Cantone Ticino	Bellinzona	
GL	Kubli	Jakob		EnFK (Energiefachstellenkonferenz) Ostschweiz		
ZG	Pikali	Jules		OekoWatt	Zug	
ZH	Seifert	Wolfgang		ETH Zürich	Zürich	
ZH	Wüthrich	Beat		Hochbauamt Kanton Zürich	Zürich	
Gast / Invitée						
BE	Zimmermann	Nicole		Office fédéral de l'énergie	Bern	

5.3 Adresses et contact

Représentant de la direction Pierre Chuard

www.energho.ch

energho Effingerstrasse 17 Postfach 7265 3001 Bern info@energho.ch

Adresse des secrétariat régionaux:

energho Secrétariat suisse-allemande Bösch 23, 6331 Hünenberg Tel. 0848 820 202 info.deutsch@energho.ch energho Secrétariat Suisse-romande et Tessin Rte du Bois 37, CP 248, 1024 Ecublens Tel. 0848 820 202 info.francais@energho.ch